

Décision : QCRA07-00022

Date : Le 10 mai 2007

Numéro de la demande : 6-Q-330368-103-SI

Numéro de référence : Q07-02849-0

Endroit : Québec

Personne visée

Demandeur : 4257359 CANADA INC.
Transport Chr  -Blou
266, Route 195
Saint-Ren  -de-Matane
(Qu  bec)
G0J 3E0

Description de la demande :

PERMISSION DE C  DER UN V  HICULE LOURD

CONSID  RANT la *Loi concernant les propri  taires, les exploitants et les conducteurs de v  hicules lourds*;

VU que le demandeur a satisfait aux conditions prescrites et a produit la documentation n  cessaire permettant d'identifier l'acq  reur;

VU que le demandeur a d  montr   que la cession du ou des v  hicules lourds ne vise pas    contrer l'article 33 de la Loi;

POUR CES RAISONS, la Commission :

ACCUEILLE la demande et;

PERMET LA CESSION du ou des v  hicules lourds identifi  s ci-apr  s :

Marque : FRUEH
Ann  e : 1990
No s  rie : 2FEP04839LB637805

en faveur de : **LES ENTREPRISES GINO DANCAUSE ET FILS INC.**

Hélène Rossignol
Personne désignée